

**DELEGATION DE Monsieur Charles CAZENAVE**

**D-2012/348**

**Information au conseil municipal. Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès. Rapport d'activité et financier de l'exercice 2011.**

Monsieur Charles CAZENAVE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'évolution du tourisme d'affaires dans un contexte de plus en plus concurrentiel a amené à la décision de transformer la SAEM SBEPEC (Société Bordelaise des Equipements Publics et de Congrès), en charge de la gestion immobilière du Parc des Expositions de Bordeaux Lac, en Société Publique Locale (SPL).

Pour permettre à la SBEPEC de déléguer l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14, le Conseil Municipal en date du 30 avril s'est prononcé favorablement pour :

- mettre à sa disposition les deux équipements publics supplémentaires (Palais des Congrès et Hangar 14),
- retenir le principe d'une délégation de service public, via la SPL, pour l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14,
- autoriser la SPL à engager une procédure ouverte de publicité et de mise en concurrence,
- décider que cette délégation sera réalisée pour une durée de 15 ans,
- approuver le règlement et le document de consultation qui contiennent les caractéristiques du service public délégué,
- autoriser la signature de la convention entre la Ville de Bordeaux et la SBEPEC, déterminant les modalités de fonctionnement entre la Ville et la SPL.

Le 03 mai 2012, le Conseil d'Administration de la SBEPEC a ainsi procédé :

- à la constatation de la nouvelle composition du capital de la SPL (70% détenu par la Ville de Bordeaux et 30% par la Communauté Urbaine de Bordeaux),
- à la désignation de 3 représentants de la Ville de Bordeaux et de 2 représentants de la Communauté Urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'Administration de la SPL,
- au lancement de la consultation ayant pour objet l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14.

## **RESULTAT DE L'ACTIVITE EN 2011**

Au cours de l'exercice 2011, un chiffre d'affaires de 1.521.484 euros a été réalisé, contre 1.672.253 euros en 2010, soit une baisse de 9%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de la redevance versée par Congrès et Expositions de Bordeaux pour l'utilisation du Parc des expositions par rapport à l'exercice précédent. Cette redevance est fonction du montant des locations et des recettes d'entrée, ainsi que des bénéfices. Le montant de la redevance versée en 2011 est revenu au niveau de l'exercice 2009, alors que celui de l'exercice 2010 avait enregistré une hausse de près de 12%.

Au chiffre d'affaires réalisé, s'ajoutent également :

- Des reprises sur provisions d'un montant de 584.917 euros, contre 354.094 euros en 2010. En 2011, 440.592 euros de provisions pour charges de démolition des sanitaires existants ont été effectivement reprises, les travaux correspondants ayant été engagés de mi 2011 à début 2012 dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du chantier de restructuration des sanitaires du hall 1 du Parc des Expositions.
- Des redevances climatisation pour 722.963 euros, contre 836.061 euros en 2010.

Les produits d'exploitation ressortent ainsi à 2.829.364 euros, contre 2.862.408 euros en 2010, soit une légère baisse de 1,1% par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, les charges d'exploitation ont diminué de 8,5%, principalement grâce à une réduction du poste des dotations aux amortissements de 263.408 euros, du fait de l'amortissement complet de certains investissements. Les autres postes du compte d'exploitation restent stables.

Ces opérations conjuguées conduisent à un résultat d'exploitation de -211.138 euros, en progression de 54% par rapport à l'exercice précédent, mais ne permettent pas de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire, les amortissements des équipements et loyers de crédit bail restant conséquents.

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 262.108 euros, contre 102.050 euros en 2010 : l'essentiel du résultat financier provient des revenus liés à la vente de valeurs mobilières de placement LCL qui ont été placées sur un compte à terme plus rémunérateur.

La quote-part des subventions d'investissement virées au résultat exceptionnel, corollaire du paiement du crédit bail, permet de dégager un résultat exceptionnel positif de 422.768 euros.

Composé de ces éléments, le résultat net de l'exercice présente un bénéfice de 471.091 euros.

## EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES EN 2012

Outre la transformation de la SAEM SBEPEC en SPL et le lancement de la consultation pour le choix d'un exploitant unique des équipements du tourisme d'affaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, deux événements significatifs peuvent être relevés :

- la mise en service de la centrale photovoltaïque sur le Parc-autos en avril 2012,
- le lancement d'études en vue de la réalisation d'un plan pluriannuel concernant les investissements indispensables de remise à niveau et de développement des équipements du Parc des Expositions.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les comptes annuels et le rapport d'activité et de gestion de la société. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

**Annexe : principaux éléments du compte de résultat de la SBEPEC (exercices 2010 et 2011)**

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010	Δ 11/10
<b>Chiffre d'affaires</b>	1.521.484	1.672.253	-9%
Produits d'exploitation	2.829.364	2.862.408	-1,1%
Charges d'exploitation	3.040.502	3.321.350	-8,5%
Résultat d'exploitation	-211.138	-458.943	+54%
<b>Résultat financier</b>	<b>262.108</b>	<b>102.050</b>	<b>+156%</b>
Résultat exceptionnel	422.768	594.616	-28,9%
<b>Résultat net</b>	<b>471.091</b>	<b>237.723</b>	<b>+98%</b>

## INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**M. CAZENAVE.** -

Monsieur le Maire, la 348 concerne la SBEPEC, Information au Conseil Municipal, rapport d'activité et financier de l'exercice 2011.

La SBEPEC en charge de la gestion immobilière du Parc des Expositions a été transformée en SPL. Le Conseil Municipal du 30 avril dernier a permis la mise à disposition de deux équipements publics supplémentaires : le Palais des Congrès et le Hangar 14.

Le principe via la SPL d'une délégation de service public pour l'exploitation de ces trois structures a également été retenu.

Le conseil d'administration de la SBEPEC du 3 mai 2012 a procédé à la constatation de la nouvelle composition du capital de la SPL : 70% détenus par la Ville, 30% détenus par la Communauté Urbaine, et à la désignation de 3 représentants de la Ville de Bordeaux et de 2 représentants de la Communauté Urbaine au conseil d'administration de la SPL.

Le résultat de l'activité 2011 :

Un chiffre d'affaires de 1.521.484 euros a été réalisé contre 1.672.253 euros en 2010, soit une baisse de 9%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de la redevance versée par Congrès Exposition de Bordeaux par rapport à l'exercice précédent...

**M. LE MAIRE.** -

Mon cher collègue, je crois que tout le monde a pris connaissance du rapport d'information, donc compte tenu de l'heure, il est 8 h 10, on ne va pas lire l'ensemble des lignes.

**M. CAZENAVE.** -

D'accord.

Les perspectives 2012 :

Outre le lancement de la consultation pour le choix d'un exploitant unique, deux équipements significatifs peuvent être relevés :

La mise en service de la centrale photovoltaïque ;

Et le lancement d'une étude en vue de la réalisation d'un plan pluriannuel concernant les investissements indispensables de remise à niveau des équipements du Parc des Expositions.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport ?

**M. LE MAIRE.** -

Y a-t-il des questions sur le rapport ?

Il n'y a pas de vote.

**S.B.E.P.E.C.(S.A.E.M.)**

**RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION  
PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR L'EXERCICE 2011**

## CHAPITRE 1 - OBJET DE LA REUNION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en *Assemblée Générale Ordinaire* afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice d'une durée de douze mois et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires concernant ces pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition pendant les délais légaux.

## CHAPITRE 2 - RAPPORT D'ACTIVITE

### A) Activité et résultat

Nous vous précisons que les comptes annuels présentés ont été élaborés conformément aux conventions générales portant sur le principe de continuité de l'exploitation, de l'indépendance des exercices, de la permanence des méthodes et selon le principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 10 305 609 €uros, contre 9 914 880 € pour l'exercice antérieur.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 523 936 €uros et un total de charges de 3 052 845 €uros dégageant ainsi un bénéfice de 471 091 €uros.

Au cours de l'exercice nous avons réalisé un chiffre d'affaire de 1 521 484 € auquel s'ajoutent les autres produits d'exploitation (redevances climatisation) qui s'élèvent à 722 963 €uros.

Parmi les reprises sur provisions d'un montant de 573 581 € figurent les provisions pour charges de démolition des sanitaires existants (440 592 €). Les travaux correspondants ont été engagés de mi 2011 à début 2012, dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du chantier de restructuration des sanitaires du hall 1. Du fait de la nature des travaux effectivement réalisés (l'augmentation des surfaces d'exposition a nécessité la reconstruction de la dalle), ces dépenses ont été comptabilisées en immobilisations.

Le déficit d'exploitation s'élève à 211 138 €, contre 458 943 € pour l'exercice 2010.

Le résultat financier s'élève à 262 108 €.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 50 970 €uros contre - 356 892 €uros pour l'exercice antérieur.

Après constatation du résultat exceptionnel qui s'élève en 2011 à 422 768 € contre 594 616 € en 2010 (quote-part de subventions virées au résultat), le résultat net fait apparaître un bénéfice de 471 091 €uros.

Nous vous proposons d'inscrire en report à nouveau le résultat de l'exercice.

La situation nette de la société est arrêtée à 839 614 €uros pour un capital social de 228 673,53 €uros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Dans la continuité de 2010, l'exercice 2011 intègre les nouvelles règles applicables à la définition ; la comptabilisation et l'évaluation des actifs, issues du règlement CRC02-10.

La structure et les composants ont été déterminés en fonction de leur durée d'utilisation, prévue par l'entreprise, et ont été amortis sur ces mêmes durées.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation prévue par l'entreprise.

## **B) Administration et gestion de la Société**

### **a) Cumul des mandats (art 110 de la loi NRE- Nouvelles Réglementations Economiques)**

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1, alinéa 3 du Code Commerce, nous portons à votre connaissance les mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

#### **1) Monsieur Hugues MARTIN**

Monsieur Hugues MARTIN nous informe en date du 12 mars 2012 que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi N.R.E.

Président S.B.E.P.E.C.  
 Membre du conseil de surveillance du Port Maritime de Bordeaux  
 Membre du Conseil de développement du Port Maritime de Bordeaux  
 Administrateur de la C.N.R.A.C.L.  
 Président Section Economie et Finances du Conseil Economique social et Environnemental

#### **2) Monsieur Charles CAZENAVE**

Monsieur Charles CAZENAVE nous informe en date du 12 mars 2012 que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE

Administrateur de la S.B.E.P.E.C.  
 Administrateur du Foyer de la Gironde  
 Administrateur de la Fondation Terre Nègre  
 Administrateur d'E.S.A.T. Bel Air  
 Administrateur de G.R.S.P.

#### **3) Monsieur Jean-charles PALAU**

Monsieur Jean-Charles PALAU nous informe en date du 12 mars 2012 que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi N.R.E.

Président d'Automobiles Palau S.A.S.  
 Président d'Automobiles Palau 17 S.A.S.  
 Gérant SARL SADEG  
 Président SCI Parc de Secary  
 Président SCI Parc des Marronniers  
 Président de REGAZ Saeml  
 Président de C.F.A.et de C.F.B.  
 Administrateur Crédit Municipal de Bordeaux  
 Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

#### **4) Monsieur Jean-Charles BRON**

Monsieur Jean-Charles Bron nous informe par courrier du 12 mars 2012 que sa situation respecte les dispositions de l'article 110 de la loi N.R.E.

Administrateur du Gaz de Bordeaux  
 Membre du Conseil d'observation et de Surveillance du Crédit Municipal  
 Membre du Conseil de surveillance Société Aéroportuaire Bordeaux Mérignac  
 Administrateur Gironde Développement  
 Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

#### **5) Madame Christine BOST**

Madame Christine BOST nous informe que sa situation respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE

Administrateur de la S.A. Aquitanis  
 Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

#### **6) Monsieur Marc LECOQ**

Monsieur Marc LECOQ nous informe que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE.

Président de Congrès et Expositions de Bordeaux SAS  
 Administrateur Medef Gironde  
 Cogérant SCI D'ISSY et D'AILLEURS  
 Cogérant SCI DELORT LECOQ  
 Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

#### **7) Monsieur Bernard SEVERIN**

Monsieur Bernard SEVERIN nous informe que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE.

Administrateur de la S.B.E.P.E.C.  
 Administrateur de Congrès et Expositions de Bordeaux S.A.S.

#### **8) Monsieur Thierry GAILLAC**

Monsieur Thierry GAILLAC, Administrateur représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux nous informe par courrier du 12 mars 2012 que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE.

- Président du Directoire de S.A. Holding Gaillac& associés
- Président Directeur Général de la S.A. Burdigala
- Président de la S.A.S. Hôtel du Parc Beaumont
- Cogérant de la SCI Petit Goave
- Gérant de la S.C.I. Edouard VII
- Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

### 9) Monsieur Christian ECHEVESTE

Monsieur Christian ECHEVESTE nous informe que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE.

- Administrateur de la S.B.E.P.E.C.
- Directeur de LCL Crédit Lyonnais

### **b) Mise en synergie des Equipements et évolution de la gouvernance de la société:**

Dans le prolongement des discussions et orientations initiées au cours de l'exercice précédent pour conforter l'attractivité de la sphère bordelaise en matière de tourisme d'affaires et mettre en synergie son offre en matière d'équipements d'accueil de congrès, salons et expositions, le conseil d'administration a décidé de faire évoluer la SBEPEC de son statut de société d'économie mixte vers celui de société publique locale (SPL).

La loi n° 2010-872 du 28 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales offre en effet aux collectivités territoriales et à leurs groupements un cadre juridique adapté pour la gestion de leurs activités d'intérêt général.

Pour la SBEPEC, cette évolution revient à cantonner la possession des participations relatives aux bâtiments publics au sein des collectivités, la SPL fournissant à ses collectivités actionnaires des prestations de type « in house ». L'immobilier, d'intérêt public, sera donc géré par les institutions publiques locales, qui participeront, comme jusqu'alors, au financement des investissements lourds sur le bâti.

La Ville de Bordeaux envisage dans le même temps de confier à la SPL à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 la gestion de ses deux autres équipements publics d'expositions et de congrès, (Palais des congrès et Hangar 14), dont elle assure actuellement la gestion directe, le contrat d'affermage confié à CEB arrivant à échéance le 31 décembre 2012.

Afin de favoriser les meilleures conditions de développement économique du secteur des manifestations et du tourisme d'affaires sur l'agglomération bordelaise, l'exploitation commerciale de ces 3 sites (Parc des expositions, Palais des congrès, Hangar 14) sera confiée à un exploitant unique capable de les valoriser, et de développer les performances d'accueil en optimisant la synergie, la complémentarité et les mutualisations entre ces équipements.

Pour atteindre cet objectif, trois évolutions sont donc à réaliser :

#### **1. La transformation juridique de la saem en SPL:**

Tout comme une saem, une SPL reste une société anonyme soumise aux dispositions du code de commerce. Les modifications portent sur la composition du capital, détenu en totalité par les collectivités territoriales ou leurs groupements, avec un minimum de deux actionnaires. Le champ d'intervention de la SPL doit relever des compétences de ces actionnaires, et elle ne peut intervenir que pour le compte et sur le territoire de ses collectivités actionnaires. En outre, ces dernières doivent exercer un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Pour la SBEPEC, le capital social global reste inchangé, soit 15 000 parts (valeur historique 228 673, 53 €). L'évolution s'effectuera donc par le rachat des parts des actionnaires privés par les collectivités actionnaires de la SPL. L'ensemble des transactions a fait l'objet d'un

accord avec une valorisation des parts à leur valeur nominale, qui constitue une estimation raisonnable compte tenu des états financiers de la société.

Suite aux différents contacts entre les collectivités actionnaires détenant des parts de capital de la saem SBEPEC (Ville de Bordeaux, Communauté Urbaine de Bordeaux, Conseil Général) ou ayant vocation à y participer (Conseil régional), la nouvelle répartition du capital envisagée pour la SPL est la suivante :

Ville de Bordeaux	10 500 parts	(70 % du capital)
Communauté Urbaine de Bordeaux	4 500 parts	(30 % du capital)

En effet, le Conseil Général a maintenu sa position de cession des actions détenues au sein de la SBEPEC.

Afin que la SPL puisse mettre en œuvre les synergies escomptées dès 2012, la Ville de Bordeaux va procéder au rachat des parts des actionnaires privés (Congrès et Expositions de Bordeaux, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, Chambre Régionale d'Aquitaine de Commerce et d'Industrie, Crédit du Nord, Natixis, GCE SEM, BNP Paribas, LCL, Banque populaire du sud-ouest, Franpart et SBCIC) ainsi que celles du Conseil Général. Elle fera cession à la CUB de 2 850 actions permettant d'aboutir à la nouvelle répartition du capital.

L'adaptation des statuts de la société du fait de cette transformation en SPL sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire en 2012.

## **2. L'évolution du périmètre de gestion de la société :**

A ce jour, la SBEPEC (saem et future SPL) est titulaire d'un droit réel sur l'emprise du Parc des expositions et de son parc de stationnement aux termes du bail emphytéotique qui lui a été consenti par la Ville de Bordeaux jusqu'au 28 décembre 2030. Il est rappelé également que la Ville a confié à la SBEPEC jusqu'en 2030 la gestion immobilière du Parc des expositions dans le cadre de la convention du 27 décembre 1991 et de ses avenants (la gestion du Palais des congrès qui avait été confiée au même titre à la SBEPEC par la convention de 1991 lui a été retirée en 1999). Les missions confiées à la SBEPEC consistent donc à :

- exercer les droits afférents à la propriété des ensembles immobiliers, objet du bail emphytéotique,
  - procéder à la location de ces immeubles et leurs dépendances auprès d'exploitants dûment qualifiés,
  - procéder à l'étude et à la réalisation de tous aménagements et extensions des équipements susvisés qui s'avèreraient nécessaires,
- ainsi qu'accomplir toute opération liée à sa mission.

En conséquence, l'extension de ces missions à la gestion du Palais des Congrès et du Hangar 14 nécessite que la Ville confie un nouveau mandat à la SBEPEC pour ces équipements.

Ceci est notamment rendu possible dans le cadre de la SPL. Les collectivités et leurs groupements peuvent en effet recourir, sans publicité et mise en concurrence, à la délégation de ces missions à une SPL, dans la mesure où le statut juridique de ce type de société garantit les critères et conditions du *in house* (ou *prestations intégrées*). Les prestations et rapports entre la SPL et la collectivité actionnaire feront l'objet d'une convention.

### **3. Le lancement d'une consultation pour le choix d'un exploitant unique sur les 3 sites à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :**

Afin d'assurer l'exploitation des équipements confiés à la SPL de la manière la plus efficace et permettre de hisser Bordeaux parmi les premières places du secteur du tourisme d'affaires, l'exploitation des différents sites sera confiée à un exploitant unique.

Celui-ci aura également la charge d'entretenir les ouvrages et équipements et d'en assurer la maintenance globale. La SPL conservera quant à elle la charge des investissements concernant les grosses réparations, le renouvellement et le développement des ouvrages.

En conséquence, la SPL devra lancer une procédure de consultation conduite selon l'ordonnance de 2005 et devant aboutir à la conclusion d'une convention portant sur l'exploitation et l'entretien du Parc des expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14.

L'échéance au 31 décembre 2012 du contrat d'affermage du Palais des Congrès et du Hangar 14 conclu entre la Ville de Bordeaux et CEB implique que l'ensemble de ces évolutions soient conduites et achevées pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Or, par convention du 25 juillet 1988 et ses divers avenants, la SBEPEC a accordé pour une durée de 30 ans au Comité des expositions de Bordeaux l'autorisation d'utiliser en exclusivité les installations du Parc des Expositions pour y organiser les foires, salons, expositions et manifestations à caractère économique.

Le lancement d'une nouvelle consultation pour le choix d'un exploitant unique sur les 3 sites nécessite donc de procéder à la résiliation anticipée de cette convention dont l'échéance contractuelle court sinon jusqu'au 24 juillet 2018.

Cette résiliation anticipée ne peut intervenir qu'après accord entre les parties, notamment concernant l'indemnité de résiliation à verser par la SBEPEC à CEB.

La fixation de cette indemnité fera l'objet d'une négociation avec CEB. Le contrat en cours ne prévoyant pas de modalités particulière de calcul de cette indemnité de résiliation, il sera tenu compte lors de ces discussions de la valeur non amortie des investissements réalisés sur le Parc et d'une évaluation du préjudice subi du fait de la perte de marge future.

## **C) Autres Faits marquants de l'année 2011**

### **a) Restructuration des Sanitaires du Hall 1**

La réalisation des travaux de restructuration des sanitaires du hall 1 prévus dans le cadre du marché de conception-réalisation conclu en juillet 2010 (tranche ferme) s'est déroulée en 2011 en deux phases successives:

- une première phase de construction de deux nouveaux bâtiments de 4 blocs sanitaires (SHON de 250 m<sup>2</sup> chacun) avec un couloir de circulation à l'extérieur du hall 1 (façade nord), au droit des travées 21-22 et 30-31. Cette phase s'est déroulée de janvier à fin mai 2011. Ces nouveaux bâtiments ont été réceptionnés et ouverts au public à l'occasion de la Foire internationale de Bordeaux 2011, suivie de Vinexpo.
- une seconde phase de démolition des 3 anciens blocs sanitaires situés à l'intérieur du hall 1, au niveau des travées 20, 27 et 34. Ces travaux ont nécessité, outre la démolition des

structures existantes, la reconstruction de la dalle basse (auparavant surélevée), la dépose et la repose des réseaux, ainsi que le réaménagement des accès aux sous-sols et à la galerie technique. Le local de la source d'eau (source A) alimentant le réseau d'extinction automatique incendie (sprinklers) et située sous les locaux de la travée 20 a été en outre réaménagé, la réserve d'eau mise en conformité et l'électropompe remplacée.

Cette deuxième phase a débuté en juillet et a été réceptionnée début 2012, l'essentiel des travaux ayant été achevé pour Conforexpo 2011. Des travaux supplémentaires nécessaires à sa réalisation et non prévus dans le marché initial (désamiantage, démolition d'une dalle basse, réaménagement des accès au sous-sol) ont fait l'objet d'un avenant au marché pour un montant de 64 840 € HT, portant le montant total du marché à 1 443 390 € HT.

Ces travaux ont permis de libérer un espace d'exposition et de circulation à l'intérieur du hall 1 correspondant à l'emprise des anciens sanitaires.

### **b) Centrale photovoltaïque sur le Parc-autos**

Suite à la nouvelle consultation lancée en juillet 2010 par la SBEPEC en vue du choix d'un opérateur pour la construction et l'exploitation d'abris de véhicules accueillant des générateurs photovoltaïques, le projet retenu en décembre 2010 a été celui présenté par la SAS Parking Photovoltaïque du Parc des Expositions (PPPEB), société projet filiale d'EDF Energies nouvelles.

Dans le cadre de ce contrat d'une durée de 20 ans, la S.B.E.P.E.C. sous-loue au concessionnaire des lots en volume. Préalablement à la signature de la convention de location sous conditions suspensives en date du 11 mars 2011, le consentement de la Ville de Bordeaux, a été obtenu par délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2011. Dans cette convention, la SAS s'est engagée à réaliser la construction de la centrale pour une mise en service avant le 29 avril 2012, afin de bénéficier du tarif de 0.42 €/kwh lié à l'obligation d'achat.

Cette convention est assortie d'une redevance annuelle de 300 000 € HT qui sera versée à la SBEPEC.

Après levée des conditions suspensives portant notamment sur l'absence de recours contestant la validité de la convention, l'obtention d'un permis de construire modificatif, et la signature d'un contrat tripartite SAS PPPEB/ SBEPEC/ CEB fixant les conditions d'intervention et de réalisation des travaux, cette convention du 11 mars a été réitérée par acte authentique en date du 25 mai 2011.

Comme prévu dans la convention tripartite, à partir de la période suivant Vinexpo, les travaux ont progressé sur l'ensemble du parking, rendu inaccessible au public et aux visiteurs. Des phases de libération partielle sont toutefois intervenues pour certaines manifestations importantes (Congrès USH, Conforexpo) au cours du second semestre 2011. Les surcoûts supportés par CEB du fait des mesures compensatoires résultant de l'indisponibilité partielle du parking au cours de l'année 2011 ont été pris en compte par la SBEPEC.

Le chantier de construction de la centrale s'est déroulé selon le planning prévu par le maître d'ouvrage, la SAS Parking Photovoltaïque du Parc des Expositions : les 127 ombrières fondées sur pieux et les 61 500 panneaux photovoltaïques étaient installés à la fin de l'année 2011.

La fin des travaux concernant les raccordements, réseaux électriques et autres équipements est prévue pour fin mars 2012, et les tests de fonctionnalité dans le courant du mois d'avril 2012.

Par ailleurs, s'agissant du recours déposé par la SBEPEC auprès du Conseil d'Etat en mai 2010 tendant à l'annulation de l'arrêté du 16 mars 2010, qui a modifié les conditions tarifaires sur la base desquelles la première consultation avait été conclue, et un an après le dépôt du mémoire en défense des ministres début mars 2011, le conseil d'Etat n'avait pas encore rendu de jugement.

**c) Mise à disposition du parking du Parc des expositions à la Ville de Bordeaux pour les besoins de l'exploitation du Nouveau Stade :**

Dans le cadre du contrat de partenariat pour la construction du nouveau stade, la Ville de Bordeaux s'est engagée à mettre à disposition du titulaire de ce contrat et du Football Club des Girondins de Bordeaux le parking du parc des expositions pour l'exploitation de cet équipement.

Cette mutualisation des places de stationnement permet de réduire l'impact environnemental du nouveau stade et d'optimiser les coûts d'exploitation.

Cette mise à disposition temporaire doit faire l'objet d'une contractualisation entre la Ville et la SBEPEC, qui bénéficie des droits réels sur le parking du fait du bail emphytéotique consenti par la Ville.

Une convention cadre d'occupation du parking du Parc des Expositions, approuvée par le Conseil municipal par délibération du 24 octobre 2011, a donc été signée le 27 octobre entre la Ville et la SBEPEC.

Selon les termes de cette convention, les besoins prévisionnels d'occupation du parking pour le nouveau stade sont de 25 jours par an pour les matchs et de 10 jours par an pour les autres manifestations d'importance (sportives ou culturelles). Les modalités pratiques de cette autorisation ainsi que des conditions de fixation des journées d'occupation annuelles, restent toutefois à définir dans une convention ultérieure à passer entre les parties intéressées.

La convention du 27 octobre prévoit que les travaux nécessaires à l'adaptation du parking aux usages du nouveau stade seront réalisés et pris en charge par la Ville. Cette dernière assumera également les charges d'entretien, de maintenance et de surveillance pendant les périodes de mise à disposition.

Des discussions sont en cours pour déterminer les conditions d'application de cette convention et notamment le montant de la redevance versée par la Ville pour cette mise à disposition.

**d) Contrat de concession sur les fluides thermiques et frigorifiques avec la société Setco**

La production d'énergie calorifique et frigorifique des halls d'exposition n°1 et 2 fait l'objet d'un contrat de concession consenti par la S.B.E.P.E.C. à la société Setco (Dalkia). Cette convention de concession a été signée en 1990, et sa durée initiale de 20 ans a été prorogée en 2000 jusqu'au 31 décembre 2020, afin de permettre le financement des travaux de renforcement des besoins en froid des halls 1 et 2.

Dans la continuité des discussions engagées en 2010, la société Setco a formulé des propositions d'adaptation des termes du contrat suite aux observations de l'analyse technique et juridique réalisée par la SBEPEC.

Le Conseil d'Administration a approuvé lors de sa réunion du 12 mai 2011 les nouvelles conditions proposées, portant principalement sur les aspects suivants :

- financement de la mise en conformité des groupes frigorifiques par rapport à la réglementation sur les fluides frigorigènes :  
8 des 10 groupes froids existants de la centrale d'énergie (modèles d'origine) fonctionnent avec du gaz fréon R 22 qui ne pourra plus être utilisé à partir de 2015. Le concessionnaire prend en charge 876 000 € sur les 1 500 000 € de coût d'objectif global de remplacement de ces groupes par des groupes neufs au titre des provisions non utilisées.
- révision à la baisse de certains termes tarifaires;  
Les termes R1 (approvisionnement en énergie) et R2.1 (prestations de conduite et entretien) ont été revus à la baisse (-18 % pour le terme R 2.1, soit une diminution de l'ordre de 80 000 € en année moyenne), tandis que le terme R 2.2 (financement des ouvrages) a augmenté de 343 000 à 358 757 € du fait de la part résiduelle restant à la charge de la SBEPEC pour le remplacement des groupes froids.

La durée du contrat reste inchangée.

L'avenant au contrat de concession portant sur ces nouvelles conditions a donc été signé par la SBEPEC et SETCO le 20 juin 2011, avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les travaux de remplacement des 8 groupes froids ont été effectués par le concessionnaire avant la fin de l'année 2011, comme prévu par cet avenant.

**e) Lancement des études en vue de la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement pour l'entretien et le développement du patrimoine immobilier de la SBEPEC :**

Le Conseil d'administration a retenu la nécessité de disposer d'un plan pluriannuel concernant les investissements indispensables de remise à niveau et de développement des équipements du Parc des expositions. L'élaboration de ce plan doit reposer sur un diagnostic préalable complet des installations, qui permette de dégager les interventions prioritaires et de procéder à une évaluation financière des investissements nécessaires.

Suite à ces orientations, la SBEPEC a lancé une consultation pour le choix de prestataires chargés de la réalisation de deux études distinctes:

- la réalisation d'un diagnostic et d'un plan pluriannuel d'investissement sur le patrimoine existant nécessitant une requalification (halls 1, hall2, et zone entrées service) ; (lot 1)

- la réalisation d'une étude de pré-programmation pour la création ou l'aménagement éventuel d'un hall permettant l'accueil de grands événements de type congrès ou conventions d'un format de 3500 personnes, suite à la demande exprimée par l'exploitant (lot 2).

A l'issue de la consultation, le marché a été attribué le 10 octobre 2011 :

- pour le premier lot, à un groupement d'études constitué de Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) et de Freelance études
- pour le second lot, à un groupement constitué de BMA, Freelance Etudes et Z'A&MO (programmiste).

Les deux études ont été engagées en parallèle.

A la fin de l'année 2011, ont été réalisées les premières phases de diagnostic pour le lot 1 et d'analyse des besoins et l'esquisse de scénarii programmatiques pour le lot 2.

Le diagnostic global réalisé sur l'état du patrimoine existant (hall1, hall2 et bâtiment entrées service) porte sur les différents domaines suivants : structure, couverture-étanchéité, façades-menuiseries extérieures, chauffage ventilation climatisation, sprinklage, électricité et second œuvre.

D'ores et déjà, le rapport de diagnostic fait ressortir un état général moyennement satisfaisant des halls 1 et 2, voire médiocre (bâtiment entrées service) et souligne un certain nombre de dysfonctionnements qui, sans remettre encore en cause aujourd'hui l'exploitation de ces bâtiments, génère des interventions de plus en plus fréquentes et dans l'urgence.

Ce diagnostic confirme la nécessité d'un programme important de travaux dont l'évaluation sera poursuivie en 2012.

Concernant l'étude de pré-programmation pour la création d'un hall complémentaire (ou « hall 5 »), la phase d'analyse des besoins exprimés a retenu les objectifs suivants :

- pouvoir disposer d'une salle modulable de jauge comprise entre 1 300 et 3 500 ; en effet, la jauge maximale du Palais des Congrès aux alentours de 1 200 personnes ne permet pas d'accueillir les grands congrès avec exposition et restauration attenantes dans cet équipement.
- pouvoir augmenter la modularité du Parc des Expositions, la commercialité du hall 2 et des premières travées du hall 1 en instaurant une continuité de circulation entre l'ensemble des halls
- recomposer une façade emblématique sur le cours Charles Bricaud (en lien avec le projet de desserte du parc des expositions par le Tramway).

La phase suivante (étude de faisabilité) permettra de dégager un ou plusieurs scénarii qui seront évalués financièrement et mis en perspective par rapport aux investissements de requalification de l'existant afin de pouvoir décider de la suite à donner (ou non) à cette étude de pré-programmation.

### **CHAPITRE 3 - Evolutions et perspectives 2012**

#### **A- Transformation de la saem SBEPEC en Société Publique Locale (SPL)**

La procédure d'évolution de la société du statut de société d'économie mixte vers celui de société publique locale prise au cours de l'exercice 2011 va être conduite à son terme au cours du premier semestre 2012, après délibérations du conseil municipal de la Ville de Bordeaux et de la Communauté urbaine de Bordeaux, puis réunion du conseil d'administration de la SBEPEC et tenue de l'assemblée générale extraordinaire approuvant la modification des statuts.

#### **B- Périmètre de gestion des équipements publics d'expositions et de congrès et lancement de la consultation pour le choix d'un exploitant**

Selon la procédure envisagée, et en fonction du mandat confié par la Ville de Bordeaux à la SBEPEC SPL pour la gestion des équipements du tourisme d'affaires (Parc des Expositions, Palais des congrès, Hangar 14), cette dernière sera chargée de lancer la consultation courant 2012 pour le choix d'un exploitant unique sur l'ensemble de ces sites à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### **C- Elaboration d'un plan pluriannuel d'investissements**

L'achèvement des études confiées à Bordeaux Métropole Aménagement est prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012, avec l'élaboration d'une proposition de plan pluriannuel de l'ensemble de ces investissements, qui sera soumise au conseil d'administration de la SPL.

**Annexes :** - Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices  
- Liste des opérations réglementées au titre de l'année 2011  
- Tableau du solde des dettes fournisseurs

**Le Conseil d'Administration**

**SBEPEC SAEM**  
15 RUE PROFESSEUR DEMONS

33000 BORDEAUX

---

**Etats financiers**

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- 1 *Rapport de présentation*
- 2 *Bilan Actif*
- 3 *Bilan Passif*
- 4 *Compte de Résultat 1/2*
- 5 *Compte de Résultat 2/2*
- 6 *Annexe au bilan*
- 7 *Règles et méthodes comptables*
- 10 *Immobilisations*
- 11 *Amortissements*
- 12 *Provisions*
- 13 *Créances et Dettes*
- 14 *Engagements financiers donnés et reçus*
- 15 *Crédit-Bail*
- 16 *Produits à recevoir*
- 17 *Charges à payer*
- 18 *Charges constatées d'avance*
- 19 *Capital social*
- 20 *Honoraires des commissaires aux comptes*
- 21 *Effectif moyen*
- 22 *Variations des capitaux propres*
- 23 *Détermination du Résultat Fiscal*
- 24 *Détail de l'Actif*
- 26 *Détail du Passif*
- 28 *Détail du Compte de Résultat*
- 31 *Soldes Intermédiaires de Gestion (Activité mixte)*
- 32 *Détermination de la Capacité d'Autofinancement*
- 33 *Tableau de Financement*
- 34 *Chiffres clés de l'entreprise*

# RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SBEPEC SAEM**, pour l'exercice du **01/01/2011** au **31/12/2011**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

**10 305 609 euros** au **Total du Bilan**

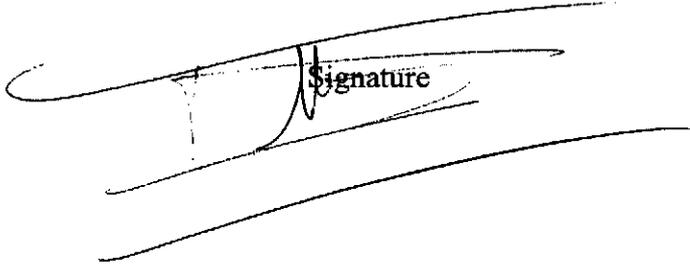
**1 521 484 euros** pour le **Chiffre d'Affaires**, et

**471 091 euros** au **Résultat Net Comptable**.

Fait à Bordeaux

Le 12 mars 2012.

Signature



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2011			31/12/2010
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	21 692 257	18 770 649	2 921 609	2 484 499
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	17 442	17 442		
	Autres immobilisations corporelles	28 973	23 284	5 689	8 486
	Immobilisations en cours	384 397		384 397	49 621
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	606		606	606	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>22 123 676</b>	<b>18 811 375</b>	<b>3 312 301</b>	<b>2 543 211</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES D'EXPLOITATION (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	837 720	36 733	800 987	1 064 483
	Autres créances	531 891		531 891	332 238
Créances diverses	230 360		230 360	180	
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 952 808		1 952 808	4 673 597	
Disponibilités	3 378 425		3 378 425	1 196 599	
Charges constatées d'avance	98 836		98 836	104 572	
<b>TOTAL (III)</b>		<b>7 030 040</b>	<b>36 733</b>	<b>6 993 308</b>	<b>7 371 669</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>29 153 717</b>	<b>18 848 108</b>	<b>10 305 609</b>	<b>9 914 880</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

43 619

43 619

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2011

31/12/2010

		31/12/2011	31/12/2010
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	228 674	228 674
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	22 867	22 867
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	116 982	(120 741)	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>471 091</b>	<b>237 723</b>	
Subventions d'investissement	1 576 753	1 546 706	
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>2 416 367</b>	<b>1 915 229</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	6 342 533	6 916 114
<b>Total des provisions</b>		<b>6 342 533</b>	<b>6 916 114</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	93 048	210 500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	977 522	404 824
	Dettes fiscales et sociales	396 771	415 321
	Autres	75 335	52 892
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes fiscales ( Impôts sur les bénéfices )	2 647		
Autres			
Produits constatés d'avance	1 386		
<b>Total des dettes</b>		<b>1 546 709</b>	<b>1 083 537</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 305 609</b>	<b>9 914 880</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		471 091,14	237 723,38
(1) Dont dettes à moins d'un an		1 453 661	991 567
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			25 530

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2011

31/12/2010

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 521 484		1 521 484	1 672 253
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 521 484</b>		<b>1 521 484</b>	<b>1 672 253</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			584 917	354 094	
Autres produits			722 963	836 061	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>2 829 364</b>	<b>2 862 408</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 943 405	1 925 058
	Impôts, taxes et versements assimilés			230 298	226 709
	Salaires et traitements			123 519	147 199
	Charges sociales du personnel			49 533	65 243
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			693 726	957 135
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			20	6	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>3 040 502</b>	<b>3 321 350</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(211 138)</b>	<b>(458 943)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2010
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(211 138)</b>	<b>(458 943)</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	264 619	100 300
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>264 619</b>	<b>100 300</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 511	(1 750)
	<b>Total des charges financières</b>	<b>2 511</b>	<b>(1 750)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>262 108</b>	<b>102 050</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>50 970</b>	<b>(356 892)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	429 953	1 149 600 466
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>429 953</b>	<b>601 615</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 185	6 999
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>7 185</b>	<b>6 999</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>422 768</b>	<b>594 616</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 647	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 523 936</b>	<b>3 564 323</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>3 052 845</b>	<b>3 326 599</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>471 091</b>	<b>237 723</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

1 149

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **10 305 609 euros**
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **3 523 936 euros**
  - un total charges de **3 052 845 euros**
  
  - dégage un résultat de **471 091 euros.**

L'exercice considéré : - débute le **01/01/2011**  
- finit le **31/12/2011**  
- et a une durée de **12 mois.**

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SBEPEC SAEM** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 10 305 609 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 523 936 euros et un total **charges** de 3 052 845 euros, dégageant ainsi un résultat de 471 091 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2011 et finit le 31/12/2011.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'exercice intègre les nouvelles règles applicables à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, issues des règlements CRC 02-10/04-06/05-03.

La structure et les composants ont été déterminés en fonction de leur durée d'utilisation, prévue par l'entreprise, et ont été amortis sur ces mêmes durées.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation prévue par l'entreprise.

Climatisation Structure.....	L 24 ans
Composants .....	L 10 ans
Salles de réunion Structure.....	L 24 ans
Composants .....	L 10 ans
Centrale d'énergie Structure.....	L 15 ans
Agencements des constructions .....	L 5, 7 ou 10 ans

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Extension du parc Structure.....	L 10 ans
Composants.....	L 10 ans
Matériel et outillage .....	L 5 ou 10 ans
Matériel de transport .....	L 4 ans
Matériel de bureau .....	D et L 3 ou 5 ans
Mobilier .....	L 5 ans

Sanitaires Structure	L 10 ans
Composants	1 2 à 5 ans

La première tranche des travaux concernant les sanitaires soit 1 128 040.13 € a été réceptionnée fin mai 2011. La date de début d'amortissement est le 01 juin 2011.

La deuxième tranche des travaux concernant les sanitaires est en immobilisations en cours pour un montant de 384 397.24 € et sera réceptionnée début 2012.

## Provisions pour risques et charges

### Provision pour grosses réparations

La provision pour grosses réparations a été actualisée au 31 décembre 2011 compte tenu du programme pluriannuel établi par l'entreprise.

Il en résulte une reprise pour 573 581 euros, incluant la provision constituée dans le cadre des travaux portant sur les sanitaires au titre de la démolition soit 440 592 €. Cette provision a été reprise sans charge en contrepartie, la société ayant considéré au vu des travaux réalisés qu'il s'agit d'immobilisations dans la totalité..

à la clôture de l'exercice, la provision ainsi constituée s'élève à 6 342 532.65 euros.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Titres de placement

Composition	PR	Valeur clôture
Sicav Banque postale	1 952 808	1 953 191

Les titres de placement ont été évalués en prix de revient. une provision a été dotée dans le cas d'une valeur vénale inférieure à la clôture.

## Résultat exceptionnel

Bénéfice exceptionnel de 422 767.87 € dont :

- Quote part subventions d'investissement virées au résultat	429 953.21 €
TOTAL des Produits	429 953.21 €
- Majorations	22.00 €
- Comptes de tiers	7 163.34 €
TOTAL des charges	7 185.34 €

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2011
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre	12 499 849					12 499 849
sur sol d'autrui						
instal. agencement	8 064 368		1 128 040			9 192 408
Instal technique, matériel outillage industriels	17 442					17 442
Instal., agencement, aménagement divers	12 786					12 786
Matériel de transport	16 187					16 187
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	49 621		1 462 816	1 128 040		384 397
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 660 254</b>		<b>2 590 857</b>	<b>1 128 040</b>		<b>22 123 071</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	606					606
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>606</b>					<b>606</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 660 860</b>		<b>2 590 857</b>	<b>1 128 040</b>		<b>22 123 676</b>

ANNEXE - Elément 3

# Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2011
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				854 727
Constructions sur sol propre	821 396	33 331		11 485 274
sur sol d'autrui	11 147 082	338 192		6 430 648
instal. agencement aménagement	6 111 241	319 407		17 442
Instal technique, matériel outillage industriels	17 442			7 579
Autres Instal., agencement, aménagement divers				15 705
Matériel de transport	5 022	2 557		
Matériel de bureau, mobilier	15 466	239		
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18 117 649</b>	<b>693 726</b>		<b>18 811 375</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 117 649</b>	<b>693 726</b>		<b>18 811 375</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6 916 114		573 581	6 342 533
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>6 916 114</b>		<b>573 581</b>	<b>6 342 533</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	36 733			36 733	
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>36 733</b>			<b>36 733</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 952 846</b>		<b>573 581</b>	<b>6 379 265</b>
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation			573 581	
	{ - financières				
	{ - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	606		606
	Clients douteux ou litigieux	43 619		43 619
	Autres créances clients	794 101	794 101	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	314 738	314 738	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	447 513	447 513		
Charges constatées d'avances	98 836	98 836		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 699 413</b>	<b>1 655 189</b>	<b>44 224</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2011	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	93 048		93 048	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	977 522	977 522		
	Personnel et comptes rattachés	12 036	12 036		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 005	25 005		
	Impôts sur les bénéfices	2 647	2 647		
	Taxes sur la valeur ajoutée	165 151	165 151		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	194 579	194 579		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	75 335	75 335			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 386	1 386			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 546 709</b>	<b>1 453 661</b>	<b>93 048</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	91 469				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 8

# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2011

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

<b>Effets escomptés non échus</b>		
<b>Avals, cautions et garanties</b> Caution à hauteur de 80% de la ville de Bordeaux sur les emprunts en cours Caisse d'Epargne		73 176
		73 176
<b>Engagements de crédit-bail</b> Financement AUXIFIP hors charges financières et hors subventions à percevoir par crédit bailleur		
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b> Indemnité de départ à la retraite chargée L'évaluation a été faite suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projeté salaires de fin de carrière (méthode recommandée par le CNC) Paramètres utilisés : taux rendement 4.80 %, taux inflation 2 %, taux actualisation 3.05 %	4 118	
	4 118	
<b>Autres engagements</b> Concession climatisation avec SETCO jusqu'en 2020, la SBEPEC reste devoir 3087000 euros à raison de 343.000 euros par an.  DIF ACQUIS : 220 HEURES	3 087 000	
	3 087 000	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>3 091 118</b>	<b>73 176</b>
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 7

# Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2011
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>						
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	<b>TOTAL</b>					
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs		2 785 427			2 785 427
	Redevances Exercice		253 237			253 237
	<b>TOTAL</b>		<b>3 038 664</b>			<b>3 038 664</b>
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>					
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>					
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>			253 237			253 237

Il est à noter qu'à ce jour nous ne possédons pas d'échéancier définitif des redevances à verser.

La durée de l'amortissement théorique de l'exercice a été établie sur 40 ans, sans décomposition.

ANNEXE - Elément 6.10

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2011

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>790 607</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>CLIENTS F.A.E.</i>	<i>790 607</i>	<b>790 607</b>

ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2011

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>751 798</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>1 579</b>
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>1 579</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>727 909</b>
<i>FRS FNP</i>	<i>727 909</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>22 310</b>
<i>PROV CONGES PAYES</i>	<i>12 036</i>	
<i>CHARGES SOC SUR PROV C.P.</i>	<i>4 574</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>794</i>	
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE</i>	<i>769</i>	
<i>ETAT CH A PAYER</i>	<i>113</i>	
<i>ORGANIC A PAYER</i>	<i>2 434</i>	
<i>CVAE A PAYER</i>	<i>1 591</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2011
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>98 836</b>
Assurances		39 540	
Assurance décennale P3		12 057	
Maintenance		488	
Maintenance P3		28 917	
Assurance décennale sanitaires		17 834	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>98 836</b>

ANNEXE - Elément 6.14

# Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2011	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	15 000	15,24	228 674
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>15 000</b>	<b>15,24</b>	<b>228 674</b>

--	--	--	--	--

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2011	31/12/2010	%	%	31/12/2011	31/12/2010	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur kpmg	13 000	12 700	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur kpmg								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>13 000</b>	<b>12 700</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>13 000</b>	<b>12 700</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

ANNEXE - Elément 13

# Effectif moyen

Etat exprimé en euros

31/12/2011

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Etat exprimé en euros		
	31/12/2011	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL		2	

--

# Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2010	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2011
Capital social	228 674				228 674
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	22 867				22 867
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(120 741)	237 723			116 982
Résultat de l'exercice	237 723	(237 723)		471 091	471 091
Subventions d'investissement	1 546 706			30 047	1 576 753
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 915 229</b>			<b>501 138</b>	<b>2 416 367</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

1 915 229

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

1 915 229

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

501 138

# Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2011

REINTEGRATIONS	<b>Bénéfice comptable de l'exercice</b>	471 091	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Rémunération du travail de son conjoint		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés		
	Provisions et charges à payer non déductibles	2 434	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	22	
	Impôts sur les sociétés	2 647	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19%		
Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %			
Plus values nettes à court terme			
Plus-values soumises au régime de fusions			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	383		
Réintégrations diverses			
	<b>TOTAL I</b>	<b>476 577</b>	
DEDUCTIONS	<b>Perte comptable de l'exercice</b>		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		2 676
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% ou 16%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
Majoration d'amortissements			
Abattement sur le bénéfice et exonérations			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		179 756	
Déductions diverses			
	<b>TOTAL II</b>		<b>182 432</b>
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		286 203
	<b>TOTAUX</b>	<b>476 577</b>	<b>468 635</b>
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>BENEFICE ( Col 1 )</b>	<b>PERTE ( Col 2 )</b>	<b>7 942</b>

# Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Variations	%
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>3 312 300,83</b>	<b>32,14</b>	<b>2 543 210,86</b>	<b>25,65</b>	<b>769 089,97</b>	<b>30,24</b>
<b>Constructions</b>	<b>2 921 608,61</b>	<b>28,35</b>	<b>2 484 498,65</b>	<b>25,06</b>	<b>437 109,96</b>	<b>17,59</b>
213501 CLIMATISATION	4 307 931,94	41,80	4 307 931,94	43,45		
213502 SALLE DE REUNION	1 522 546,49	14,77	1 522 546,49	15,36		
213503 CENTRALE D'ENERGIE	686 020,58	6,66	686 020,58	6,92		
213504 PROTECTION PERIMETRE CENT H3	10 281,12	0,10	10 281,12	0,10		
213505 REFECTION SOLS HALL I	716 192,23	6,95	716 192,23	7,22		
213506 SANITAIRES STRUCTURE	779 625,78	7,57			779 625,78	
213507 SANITAIRES AAI	234 135,20	2,27			234 135,20	
213508 SANITAIRES DIVERS	114 279,15	1,11			114 279,15	
213510 INS. AG. AM. CONSTRUCTI	821 395,81	7,97	821 395,81	8,28		
214100 EXTENSION PARC	12 499 849,13	121,29	12 499 849,13	126,07		
281300 AMORT INS AGENC. AMENAG	(821 395,79)	-7,97	(821 395,79)	-8,28		
281310 AMORT SANITAIRES DIVERS	(33 331,42)	-0,32			(33 331,42)	
281351 AMORT CLIMATISATION	(3 912 951,94)	-37,97	(3 781 291,45)	-38,14	(131 660,49)	-3,48
281352 AMORT SALLES DE REUNION	(1 273 756,84)	-12,36	(1 190 826,78)	-12,01	(82 930,06)	-6,96
281355 AMORT CENTRALE D'ENERGIE	(450 232,28)	-4,37	(420 758,74)	-4,24	(29 473,54)	-7,00
281356 AMORT REFECTION SOLS	(716 192,23)	-6,95	(714 671,45)	-7,21	(1 520,78)	-0,21
281357 AMORT PROTECT PERIMETRE CENTR	(4 720,74)	-0,05	(3 692,63)	-0,04	(1 028,11)	-27,84
281358 AMORT SANITAIRES STRUCTURE	(45 478,17)	-0,44			(45 478,17)	
281359 AMORT SANITAIRES AAI	(27 315,77)	-0,27			(27 315,77)	
281410 AMORT EXTENSION	(11 485 273,64)	-111,4	(11 147 081,81)	-112,4	(338 191,83)	-3,03
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>						
215134 MATERIEL ET OUTILLAGE	17 442,35	0,17	17 442,35	0,18		
281534 AMORT MAT ET OUTILLAGE	(17 442,35)	-0,17	(17 442,35)	-0,18		
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>5 689,31</b>	<b>0,06</b>	<b>8 485,55</b>	<b>0,09</b>	<b>(2 796,24)</b>	<b>-32,95</b>
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	12 786,30	0,12	12 786,30	0,13		
218300 MAT. MOB DE BUREAU	13 303,00	0,13	13 303,00	0,13		
218400 MOBILIER	2 884,19	0,03	2 884,19	0,03		
281820 AMORT MAT TRANSPORT	(7 579,43)	-0,07	(5 022,17)	-0,05	(2 557,26)	-50,92
281830 AMORT MAT BUREAU	(13 303,00)	-0,13	(13 303,00)	-0,13		
281840 AMORT.MOBILIER	(2 401,75)	-0,02	(2 162,77)	-0,02	(238,98)	-11,05
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>384 397,24</b>	<b>3,73</b>	<b>49 620,99</b>	<b>0,50</b>	<b>334 776,25</b>	<b>674,67</b>
231500 INS TECHNIQUE EN COURS	384 397,24	3,73	49 620,99	0,50	334 776,25	674,67
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>605,67</b>	<b>0,01</b>	<b>605,67</b>	<b>0,01</b>		
275100 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	365,67		365,67			
275210 CAUTION PARKING TOURNY	240,00		240,00			
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>6 993 307,78</b>	<b>67,86</b>	<b>7 371 669,01</b>	<b>74,55</b>	<b>(378 361,23)</b>	<b>-5,13</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>800 987,16</b>	<b>7,77</b>	<b>1 064 482,82</b>	<b>10,74</b>	<b>(263 495,66)</b>	<b>-24,75</b>
041D Collectif clients débiteurs	3 494,37	0,03	6 727,32	0,07	(3 232,95)	-48,06
416000 CLIENTS DOUTEUX	43 618,57	0,42	43 618,57	0,44		
418100 CLIENTS F.A.E.	790 606,80	7,67	1 050 869,51	10,60	(260 262,71)	-24,77
491400 PROV DEPREC CLTS DOUTEUX	(36 732,58)	-0,36	(36 732,58)	-0,37		
<b>Autres créances</b>	<b>762 251,21</b>	<b>7,40</b>	<b>332 417,75</b>	<b>3,35</b>	<b>429 833,46</b>	<b>129,31</b>
409600 FRS AVOIR A RECEVOIR	217 153,26	2,11			217 153,26	
445620 TVA SUR IMMOBILISATIONS	11 845,12	0,11	2 058,11	0,02	9 787,01	475,53
445660 TVA DEDUCTIBLE AUTRES B.ET S.	45 849,14	0,44	79 069,99	0,80	(33 220,85)	-42,01
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	120 210,00	1,17	235 676,00	2,38	(115 466,00)	-48,99
445710 TVA COLLECTEE 19,6%	5 110,72	0,05	4 808,38	0,05	302,34	6,29

## Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Variations	%
445860	TVA / FACT NON PARV	119 377,12	1,16	1 957,29	0,02	117 419,83	N/S
445871	TVA SUR AVOIR A ETABLIR	12 345,85	0,12	8 667,98	0,09	3 677,87	42,43
467100	CHQ RESTAURANT	360,00		180,00		180,00	100,00
467910	DEBITEUR CUB	230 000,00	2,23			230 000,00	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		<b>1 952 808,00</b>	<b>18,95</b>	<b>4 673 597,40</b>	<b>47,14</b>	<b>(2 720 789,40)</b>	<b>-58,22</b>
503000	VMP SICAV			2 690 934,40	27,14	(2 690 934,40)	-100,00
503101	SICAV CCP	1 952 808,00	18,95			1 952 808,00	
503400	LCL EONIA			1 982 663,00	20,00	(1 982 663,00)	-100,00
<b>Disponibilités</b>		<b>3 378 425,25</b>	<b>32,78</b>	<b>1 196 598,60</b>	<b>12,07</b>	<b>2 181 826,65</b>	<b>182,34</b>
512100	B.N.P./C.C	3 169,37	0,03	3 318,87	0,03	(149,50)	-4,50
512120	CREDIT MUNICIPAL CPTE COURANT	14 170,45	0,14	13 761,62	0,14	408,83	2,97
512220	C.C.M.B. - CAT	1 137 545,50	11,04	1 092 000,00	11,01	45 545,50	4,17
512230	CM CPTE A TERME	1 191 249,33	11,56			1 191 249,33	
512231	CAT LCL	1 009 160,63	9,79			1 009 160,63	
512400	CAISSE D'EPARGNE	6 199,45	0,06	20 623,58	0,21	(14 424,13)	-69,94
512500	C.L. / CC	10 915,02	0,11	29 699,30	0,30	(18 784,28)	-63,25
512600	CREDIT AGRICOLE	2 419,32	0,02	37 195,23	0,38	(34 775,91)	-93,50
514000	C.C.P.	3 596,18	0,03			3 596,18	
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>98 836,16</b>	<b>0,96</b>	<b>104 572,44</b>	<b>1,05</b>	<b>(5 736,28)</b>	<b>-5,49</b>
486000	CHARGES CONST. AVANCE	98 836,16	0,96	104 572,44	1,05	(5 736,28)	-5,49
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>		<b>10 305 608,61</b>	<b>100,00</b>	<b>9 914 879,87</b>	<b>100,00</b>	<b>390 728,74</b>	<b>3,94</b>

# Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>2 416 367,21</b>	<b>23,45</b>	<b>1 915 229,32</b>	<b>19,42</b>	<b>501 137,89</b>	<b>26,17</b>
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>228 673,53</b>	<b>2,22</b>	<b>228 673,53</b>	<b>2,31</b>		
101330 CAPITAL SOCIAL	228 673,53	2,22	228 673,53	2,31		
<b>Réserve légale</b>	<b>22 867,35</b>	<b>0,22</b>	<b>22 867,35</b>	<b>0,23</b>		
106110 RESERVE LEGALE	22 867,35	0,22	22 867,35	0,23		
<b>Report à nouveau</b>	<b>116 982,24</b>	<b>1,14</b>	<b>(120 741,10)</b>	<b>-1,22</b>	<b>237 723,34</b>	<b>196,89</b>
110000 REPORT A NOUVEAU	116 982,24	1,14			116 982,24	100,00
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR			(120 741,10)	-1,22	120 741,10	100,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>471 091,14</b>	<b>4,57</b>	<b>237 723,38</b>	<b>2,40</b>	<b>233 367,76</b>	<b>98,17</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 576 752,95</b>	<b>15,30</b>	<b>1 546 706,16</b>	<b>15,60</b>	<b>30 046,79</b>	<b>1,94</b>
131200 SUB.EQUIP. REGIONALE	3 430 102,89	33,28	3 430 102,89	34,60		
131300 SUB.EQUIP. CONS. GENERAL	3 430 102,89	33,28	3 430 102,89	34,60		
131400 SUB. EQUIP. VILLE BX	3 430 102,89	33,28	3 430 102,89	34,60		
131500 SUB. EQUIP. CUB	3 430 102,89	33,28	3 430 102,89	34,60		
131600 SUBVENTIONS SANITAIRES	460 000,00	4,46			460 000,00	
139120 QUOTE PART SUB REGION.	(3 140 095,52)	-30,47	(3 043 426,35)	-30,70	(96 669,17)	-3,18
139130 QUOTE PART SUB CONS. GE	(3 140 095,52)	-30,47	(3 043 426,35)	-30,70	(96 669,17)	-3,18
139140 QUOTE PART SUB VILLE	(3 140 095,52)	-30,47	(3 043 426,35)	-30,70	(96 669,17)	-3,18
139150 QUOTE PART SUB CUB	(3 140 095,52)	-30,47	(3 043 426,35)	-30,70	(96 669,17)	-3,18
139160 QUOTE PART SUBV SANITAIRES	(43 276,53)	-0,42			(43 276,53)	
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>	<b>6 342 532,65</b>	<b>61,54</b>	<b>6 916 113,65</b>	<b>69,75</b>	<b>(573 581,00)</b>	<b>-8,29</b>
<b>Provisions pour charges</b>	<b>6 342 532,65</b>	<b>61,54</b>	<b>6 916 113,65</b>	<b>69,75</b>	<b>(573 581,00)</b>	<b>-8,29</b>
157200 PROV.GROSSES REPARATIONS	6 342 532,65	61,54	6 916 113,65	69,75	(573 581,00)	-8,29
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>1 546 708,75</b>	<b>15,01</b>	<b>1 083 536,90</b>	<b>10,93</b>	<b>463 171,85</b>	<b>42,75</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>93 048,20</b>	<b>0,90</b>	<b>210 499,75</b>	<b>2,12</b>	<b>(117 451,55)</b>	<b>-55,80</b>
164400 EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE	91 469,41	0,89	182 938,82	1,85	(91 469,41)	-50,00
168840 INTERETS COURUS	1 578,79	0,02	2 031,24	0,02	(452,45)	-22,27
514000 C.C.P.			25 529,69	0,26	(25 529,69)	-100,00
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>977 522,40</b>	<b>9,49</b>	<b>404 823,88</b>	<b>4,08</b>	<b>572 698,52</b>	<b>141,47</b>
040C Collectif fournisseurs créditeurs	249 613,55	2,42	393 614,29	3,97	(144 000,74)	-36,58
408100 FRS FNP	727 908,85	7,06	11 209,59	0,11	716 699,26	N/S
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>399 417,75</b>	<b>3,88</b>	<b>415 320,90</b>	<b>4,19</b>	<b>(15 903,15)</b>	<b>-3,83</b>
428200 PROV CONGES PAYES	12 035,85	0,12	5 415,87	0,05	6 619,98	122,23
431000 URSSAF	13 057,00	0,13	18 103,00	0,18	(5 046,00)	-27,87
437300 CIPS COT MEDERIC	5 811,00	0,06	5 426,00	0,05	385,00	7,10
437400 ASSEDIC			3 656,00	0,04	(3 656,00)	-100,00
437600 CNRACL			10 625,38	0,11	(10 625,38)	-100,00
437700 RAFF			1 168,81	0,01	(1 168,81)	-100,00
438200 CHARGES SOC SUR PROV C.P.	4 573,62	0,04	2 058,03	0,02	2 515,59	122,23
438610 TAXE APPRENTISSAGE	794,00	0,01	1 042,00	0,01	(248,00)	-23,80
438620 FORMATION PROFESSIONNELLE	768,96	0,01	1 008,74	0,01	(239,78)	-23,77
444000 ETAT IS	2 647,00	0,03			2 647,00	
445861 TVA S/AVOIR N/PARVENUS	35 586,99	0,35			35 586,99	
445870 TVA / FACT A ETABLIR	129 564,33	1,26	172 216,07	1,74	(42 651,74)	-24,77
447000 TRESOR IMPOTS ET TAXES	190 441,00	1,85	190 441,00	1,92		

## Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Variations	%
448600	ETAT CH A PAYER		113,00		113,00		
448620	ORGANIC A PAYER		2 434,00		2 676,00	(242,00)	-9,04
448630	CVAE A PAYER		1 591,00		1 371,00	220,00	16,05
<b>Autres dettes</b>			<b>75 334,90</b>		<b>52 892,37</b>	<b>22 442,53</b>	<b>42,43</b>
419600	CLTS AVOIR A ETABLIR		75 334,90		52 892,37	22 442,53	42,43
<b>Produits constatés d'avance</b>			<b>1 385,50</b>			<b>1 385,50</b>	
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 385,50			1 385,50	
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>			<b>10 305 608,61</b>		<b>9 914 879,87</b>	<b>390 728,74</b>	<b>3,94</b>

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 829 364,22</b>	<b>185,96</b>	<b>2 862 407,67</b>	<b>171,17</b>	<b>(33 043,45)</b>	<b>-1,15</b>
<b>Ventes de marchandises</b>						
<b>Production vendue Biens</b>						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>1 521 484,43</b>	<b>100,00</b>	<b>1 672 252,57</b>	<b>100,00</b>	<b>(150 768,14)</b>	<b>-9,02</b>
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>1 521 484,43</b>	<b>100,00</b>	<b>1 672 252,57</b>	<b>100,00</b>	<b>(150 768,14)</b>	<b>-9,02</b>
708100 REDEVANCES PE	1 276 322,61	83,89	1 420 769,54	84,96	(144 446,93)	-10,17
708300 REDEVANCES PA	212 560,73	13,97	209 045,14	12,50	3 515,59	1,68
708310 REDEVANCES NON SOUMISES A TVA	8 541,65	0,56	8 434,65	0,50	107,00	1,27
708800 REDEVANCES GIRAUDY	24 059,44	1,58	34 003,24	2,03	(9 943,80)	-29,24
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 521 484,43</b>	<b>100,00</b>	<b>1 672 252,57</b>	<b>100,00</b>	<b>(150 768,14)</b>	<b>-9,02</b>
<b>Reprises sur amort. &amp; prov., transferts de charges</b>	<b>584 916,92</b>	<b>38,44</b>	<b>354 094,00</b>	<b>21,17</b>	<b>230 822,92</b>	<b>65,19</b>
781500 REPRISE PROV POUR CHARG	573 581,00	37,70	354 094,00	21,17	219 487,00	61,99
791000 TRANSFERT DE CHARGES	11 335,92	0,75			11 335,92	
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>722 962,87</b>	<b>47,52</b>	<b>836 061,10</b>	<b>50,00</b>	<b>(113 098,23)</b>	<b>-13,53</b>
758000 PROD. DIVERS GESTION	17,71		17,02		0,69	4,05
758200 REDEVANCES CLIMATISATION	722 945,16	47,52	836 044,08	50,00	(113 098,92)	-13,53
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3 040 501,74</b>	<b>199,84</b>	<b>3 321 350,18</b>	<b>198,62</b>	<b>(280 848,44)</b>	<b>-8,46</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>1 943 405,11</b>	<b>127,73</b>	<b>1 925 058,42</b>	<b>115,12</b>	<b>18 346,69</b>	<b>0,95</b>
606110 ELECTRICITE	143,08	0,01	172,10	0,01	(29,02)	-16,86
606120 EAU ASSAINISSEMENT	14,09		34,06		(19,97)	-58,63
606140 CARBURANTS.			250,43	0,01	(250,43)	-100,00
606150 CALORIES FRIGORIES CLIM	153 427,81	10,08	215 369,88	12,88	(61 942,07)	-28,76
606300 FOURNITURES ENTRETIEN	1 619,96	0,11	919,41	0,05	700,55	76,20
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			373,50	0,02	(373,50)	-100,00
611100 SOUS TRAITANCE PE	149 605,13	9,83	100 858,36	6,03	48 746,77	48,33
611110 GROS TRAVAUX PE	13 016,50	0,86			13 016,50	
611210 GROS TRAVAUX PA	19 871,44	1,31	36 429,80	2,18	(16 558,36)	-45,45
611300 SOUS TRAITANCE	3 840,00	0,25			3 840,00	
611900 TRAVAUX EXECUTES EXTERIEUR	38 615,95	2,54			38 615,95	
612500 CREDIT BAIL	253 236,65	16,64	231 237,12	13,83	21 999,53	9,51
613000 LOCATION LOCAUX SOCIETES	3 658,78	0,24	3 658,78	0,22		
613200 REDEVANCES CLIM.SETCO	878 630,65	57,75	905 092,26	54,12	(26 461,61)	-2,92
613500 LOC MOBILIERES	6 288,18	0,41	5 961,08	0,36	327,10	5,49
614000 CHARGES LOCATIVES	185,00	0,01	186,00	0,01	(1,00)	-0,54
615200 ENTRETIEN NETTOYAGE	3 040,12	0,20	2 635,71	0,16	404,41	15,34
615500 ENTRE. REPARA. VEHICULE	184,72	0,01	168,14	0,01	16,58	9,86
615600 MAINTENANCE	1 147,43	0,08	2 153,40	0,13	(1 005,97)	-46,72
615610 MAINTENANCE PE	84 227,72	5,54	79 354,30	4,75	4 873,42	6,14
615630 MAINTENANCE PA	4 573,50	0,30	12 749,30	0,76	(8 175,80)	-64,13
615640 MAINTENANCE CENTRALE HALL 3.	66 161,83	4,35	64 515,16	3,86	1 646,67	2,55
615650 MAINTENANCE GROS ENTRETIEN	39 177,11	2,57	6 560,35	0,39	32 616,76	497,18
616000 ASSURANCE	4 967,93	0,33	3 493,48	0,21	1 474,45	42,21
616100 ASSURANCE PE	158 946,65	10,45	156 815,71	9,38	2 130,94	1,36
618100 DOCUMENTATION GENERALE	65,45		1 134,00	0,07	(1 068,55)	-94,23
622000 SODEXHO CHQ RESTAURANT	482,97	0,03	380,50	0,02	102,47	26,93
622600 HONORAIRES	48 352,01	3,18	79 452,00	4,75	(31 099,99)	-39,14
622700 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 162,33	0,08	2 939,84	0,18	(1 777,51)	-60,46
623100 ANNONCES OFFICIELLES	344,67	0,02	305,00	0,02	39,67	13,01
625100 MISSIONS	110,00	0,01	1 008,39	0,06	(898,39)	-89,09
625700 RECEPTIONS	364,40	0,02	1 529,32	0,09	(1 164,92)	-76,17

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Variations	%
626000	AFFRANCHISSEMENTS	277,66	0,02	711,74	0,04	(434,08)	-60,99
626300	TELEPHONE	2 214,54	0,15	3 189,54	0,19	(975,00)	-30,57
627800	FRAIS BANCAIRES DIVERS	1 640,85	0,11	1 049,76	0,06	591,09	56,31
628000	COTISATIONSS FNSEM	3 810,00	0,25	4 070,00	0,24	(260,00)	-6,39
628110	COTISATIONS DIVERSES			300,00	0,02	(300,00)	-100,00
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés</b>		<b>230 297,95</b>	<b>15,14</b>	<b>226 709,43</b>	<b>13,56</b>	<b>3 588,52</b>	<b>1,58</b>
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	794,00	0,05	1 042,00	0,06	(248,00)	-23,80
633300	FORMATION CONTINUE	642,95	0,04	843,43	0,05	(200,48)	-23,77
635111	COTISATION FONCIERE ENT	740,00	0,05	767,00	0,05	(27,00)	-3,52
635112	CVAE	1 591,00	0,10	2 098,00	0,13	(507,00)	-24,17
635120	TAXES FONCIERES	223 644,00	14,70	218 831,00	13,09	4 813,00	2,20
635150	TVTS	452,00	0,03	452,00	0,03		
637100	CONTRIBUTION ORGANIC	2 434,00	0,16	2 676,00	0,16	(242,00)	-9,04
<b>Salaires et traitements</b>		<b>123 518,98</b>	<b>8,12</b>	<b>147 199,16</b>	<b>8,80</b>	<b>(23 680,18)</b>	<b>-16,09</b>
641100	SALAIRES BRUTS	116 899,00	7,68	153 350,93	9,17	(36 451,93)	-23,77
641200	CONGES PAYES	6 619,98	0,44	(6 151,77)	-0,37	12 771,75	207,61
<b>Charges sociales du personnel</b>		<b>49 533,20</b>	<b>3,26</b>	<b>65 242,68</b>	<b>3,90</b>	<b>(15 709,48)</b>	<b>-24,08</b>
645110	COTISATIONS URSSAF	31 450,15	2,07	34 329,09	2,05	(2 878,94)	-8,39
645300	COTIS. CIPS	12 746,26	0,84	6 134,77	0,37	6 611,49	107,77
645400	COTIS. ASSEDIC			6 747,56	0,40	(6 747,56)	-100,00
645600	COTISATION CNRACL			16 610,04	0,99	(16 610,04)	-100,00
645700	RAFP			584,49	0,03	(584,49)	-100,00
645810	CHARGES SOC SUR PROV CP	2 515,59	0,17	(2 337,67)	-0,14	4 853,26	207,61
647000	CHQ RESTAURANT	2 592,00	0,17	3 024,00	0,18	(432,00)	-14,29
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	229,20	0,02	150,40	0,01	78,80	52,39
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>		<b>693 726,41</b>	<b>45,60</b>	<b>957 134,70</b>	<b>57,24</b>	<b>(263 408,29)</b>	<b>-27,52</b>
681120	DOT.AMORTISSEMENTS	693 726,41	45,60	957 134,70	57,24	(263 408,29)	-27,52
<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>20,09</b>		<b>5,79</b>		<b>14,30</b>	<b>246,98</b>
658000	CHARGES DIVERSES	20,09		5,79		14,30	246,98
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(211 137,52)</b>	<b>-13,88</b>	<b>(458 942,51)</b>	<b>-27,44</b>	<b>247 804,99</b>	<b>53,99</b>
<b>Total des produits financiers</b>		<b>264 618,95</b>	<b>17,39</b>	<b>100 300,16</b>	<b>6,00</b>	<b>164 318,79</b>	<b>163,83</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>		<b>264 618,95</b>	<b>17,39</b>	<b>100 300,16</b>	<b>6,00</b>	<b>164 318,79</b>	<b>163,83</b>
764000	REVENUS VALEURS MOBILIERES	198 144,07	13,02	99 917,30	5,98	98 226,77	98,31
768000	PRODUITS FINANCIERS	66 474,88	4,37	382,86	0,02	66 092,02	N/S
<b>Total des charges financières</b>		<b>2 511,16</b>	<b>0,17</b>	<b>(1 749,96)</b>	<b>-0,10</b>	<b>4 261,12</b>	<b>243,50</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		<b>2 511,16</b>	<b>0,17</b>	<b>(1 749,96)</b>	<b>-0,10</b>	<b>4 261,12</b>	<b>243,50</b>
661140	INTERETS SUR EMPRUNTS	2 511,16	0,17	(1 749,96)	-0,10	4 261,12	243,50
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>262 107,79</b>	<b>17,22</b>	<b>102 050,12</b>	<b>6,10</b>	<b>160 057,67</b>	<b>156,84</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOIS</b>		<b>50 970,27</b>	<b>3,35</b>	<b>(356 892,39)</b>	<b>-21,34</b>	<b>407 862,66</b>	<b>114,28</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>429 953,21</b>	<b>28,26</b>	<b>601 614,76</b>	<b>35,98</b>	<b>(171 661,55)</b>	<b>-28,33</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>				<b>1 149,00</b>	<b>0,07</b>	<b>(1 149,00)</b>	<b>-100,00</b>
772000	PRODUITS SUR EX.ANTERIEUR			1 149,00	0,07	(1 149,00)	-100,00

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Variations	%
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>429 953,21</b>	<b>28,26</b>	<b>600 465,76</b>	<b>35,91</b>	<b>(170 512,55)</b>	<b>-28,40</b>
777000 QUOTE PART SUBV.VIREE A RESULT	429 953,21	28,26	600 465,76	35,91	(170 512,55)	-28,40
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>7 185,34</b>	<b>0,47</b>	<b>6 998,99</b>	<b>0,42</b>	<b>186,35</b>	<b>2,66</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>	<b>7 185,34</b>	<b>0,47</b>	<b>6 998,99</b>	<b>0,42</b>	<b>186,35</b>	<b>2,66</b>
671200 PENALITES ET AMENDES	22,00		22,00			
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 163,34	0,47	6 976,99	0,42	186,35	2,67
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>422 767,87</b>	<b>27,79</b>	<b>594 615,77</b>	<b>35,36</b>	<b>(171 847,90)</b>	<b>-28,90</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>2 647,00</b>	<b>0,17</b>			<b>2 647,00</b>	
695100 IMPOT SOCIETE	2 647,00	0,17			2 647,00	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>471 091,14</b>	<b>30,96</b>	<b>237 723,38</b>	<b>14,22</b>	<b>233 367,76</b>	<b>98,17</b>

# Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2011 31/12/2011	12 mois	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	Ecart	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 521 484</b>	<b>100,00</b>	<b>1 672 253</b>	<b>100,00</b>	<b>(150 768)</b>	<b>-9,02</b>
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	1 521 484	100,00	1 672 253	100,00	(150 768)	-9,02
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>1 521 484</b>	<b>100,00</b>	<b>1 672 253</b>	<b>100,00</b>	<b>(150 768)</b>	<b>-9,02</b>
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe						
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	<b>1 521 484</b>	<b>100,00</b>	<b>1 672 253</b>	<b>100,00</b>	<b>(150 768)</b>	<b>-9,02</b>
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>	<b>1 521 484</b>	<b>100,00</b>	<b>1 672 253</b>	<b>100,00</b>	<b>(150 768)</b>	<b>-9,02</b>
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	155 205 1 788 200	10,20 117,53	217 119 1 707 939	12,98 102,13	(61 914) 80 261	-28,52 4,70
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)</b>	<b>(421 921)</b>	<b>-27,73</b>	<b>(252 806)</b>	<b>-15,12</b>	<b>(169 115)</b>	<b>66,90</b>
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	1 437 228 861 123 519 49 533	0,09 15,04 8,12 3,26	1 885 224 824 147 199 65 243	0,11 13,44 8,80 3,90	(448) 4 037 (23 680) (15 709)	-23,79 1,80 -16,09 -24,08
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(825 271)</b>	<b>-54,24</b>	<b>(691 957)</b>	<b>-41,38</b>	<b>(133 314)</b>	<b>19,27</b>
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort.,dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	573 581 722 963 11 336 693 726 20	37,70 47,52 0,75 45,60	354 094 836 061 957 135 6	21,17 50,00 57,24	219 487 (113 098) 11 336 (263 408) 14	61,99 -13,53 -27,52 246,98
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>(211 138)</b>	<b>-13,88</b>	<b>(458 943)</b>	<b>-27,44</b>	<b>247 805</b>	<b>-53,99</b>
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	264 619 2 511	17,39 0,17	100 300 (1 750)	6,00 -0,10	164 319 4 261	163,83 -243,50
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>50 970</b>	<b>3,35</b>	<b>(356 892)</b>	<b>-21,34</b>	<b>407 863</b>	<b>-114,28</b>
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	429 953 7 185	28,26 0,47	601 615 6 999	35,98 0,42	(171 662) 186	-28,53 2,66
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>422 768</b>	<b>27,79</b>	<b>594 616</b>	<b>35,56</b>	<b>(171 848)</b>	<b>-28,90</b>
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	2 647	0,17			2 647	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>471 091</b>	<b>30,96</b>	<b>237 723</b>	<b>14,22</b>	<b>233 368</b>	<b>98,17</b>

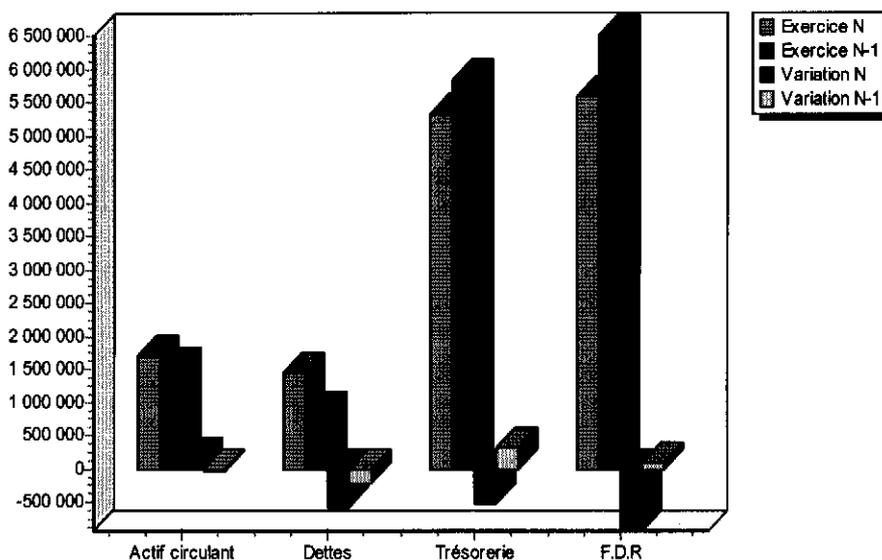
## Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Nombre de mois de la période	12	12	12
<b>Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</b>	(825 271)	(691 957)	(1 062 919)
+ Transferts de charges (d'exploitation)	11 336		45 126
+ Autres produits (d'exploitation)	722 963	836 061	725 169
- Autres charges (d'exploitation)	20	6	2
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	264 619	100 300	17 260
- Charges financières	2 511	(1 750)	15 707
+ Produits exceptionnels		1 149	46 516
- Charges exceptionnelles	7 185	6 999	8 205
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices	2 647		
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>161 283</b>	<b>240 298</b>	<b>(252 763)</b>

# Tableau de Financement

Etat exprimé en euros		31/12/2011			31/12/2010
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Stocks				
	Clients	1 101 215	837 720	(263 496)	199 994
	Autres créances	436 990	861 087	424 097	(222 366)
	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 538 206</b>	<b>1 698 807</b>	<b>160 602</b>	<b>(22 372)</b>
<b>DETTES A COURT TERME</b>	Fournisseurs	404 824	977 522	(572 699)	(268 299)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	468 213	476 138	(7 925)	46 751
	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>873 037</b>	<b>1 453 661</b>	<b>(580 623)</b>	<b>(221 548)</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>665 168</b>	<b>245 147</b>	<b>(420 022)</b>	<b>(243 920)</b>
<b>TRESORERIE</b>	Disponible	5 870 196	5 331 233	(538 963)	342 649
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque	25 530		(25 530)	7 226
	<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>5 844 666</b>	<b>5 331 233</b>	<b>(513 433)</b>	<b>335 423</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>		<b>6 509 835</b>	<b>5 576 380</b>	<b>(933 455)</b>	<b>91 503</b>

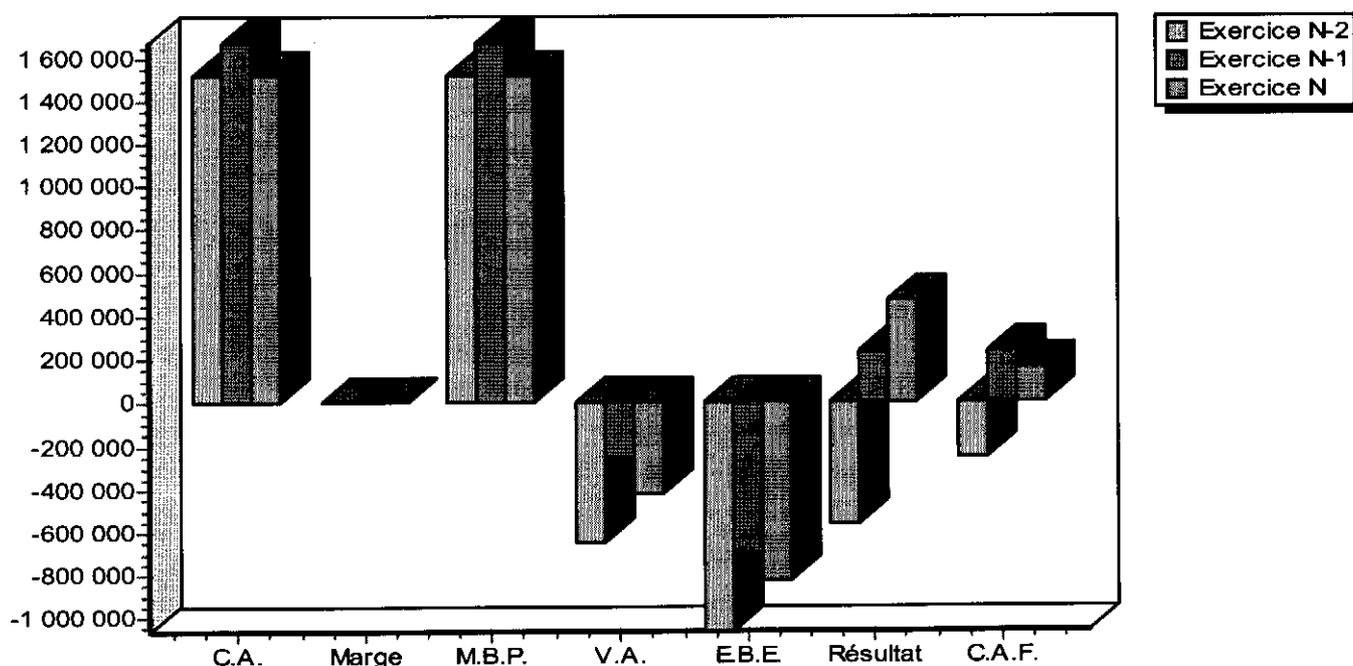
Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



# Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2011	31/12/2010	Variation		N/N-1	31/12/2009
Nombre de mois	12	12				12
Chiffre d'affaires	1 521 484	1 672 253	(150 768)	-9,02		1 524 236
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>						
Marge brute de production <i>% sur production</i>	1 521 484 100,00	1 672 253 100,00	(150 768)	-9,02		1 524 236 100,00
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	(421 921) -27,73	(252 806) -15,12	(169 115)	66,90		(650 197) -42,66
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(825 271) -54,24	(691 957) -41,38	(133 314)	19,27		(1 062 919) -69,73
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	471 091 30,96	237 723 14,22	233 368	98,17		(567 493) -37,23
Capacité d'autofinancement	161 283	240 298	(79 015)	-32,88		(252 763)
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	245 147 58,00	665 168 143,20	(420 022)	-63,15		909 088 214,71
Rotations (en jours)						
- Stock marchandises						22,60
- Stock produits finis						162,31
- Crédit fournisseurs	181,08	75,71				
- Crédit clients	198,21	187,42				





**D-2012/349**

**Santé scolaire. Avenant N°2 à la convention signée entre la ville de Bordeaux et le département de la Gironde concernant des actions de prévention médico-sociale dans les écoles maternelles**

Monsieur Charles CAZENAVE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée par le Conseil Général au titre de la PMI, le Service de Santé Scolaire de la Ville de Bordeaux met en œuvre des actions de santé en faveur des enfants de 3-4 ans scolarisés dans les écoles maternelles publiques et privées sous contrat.

Ces actions sont conduites dans le cadre de la convention conclue le 19 mars 2010 entre la Ville de Bordeaux et le Département de la Gironde.

Un premier avenant a été signé le 15 juin 2011 afin que l'article 4 de la convention initiale soit annulé et remplacé par de nouvelles dispositions décrivant les modalités de paiement des actes réalisés par la Ville de Bordeaux.

D'un commun accord entre les parties, une disposition de l'annexe 1 citée à l'article 2 de la convention doit être supprimée, car le test E.R.T.L.4 n'est pas utilisé. Il s'agit donc dans l'annexe 1, d'enlever du paragraphe 1 intitulé « en matière de bilans de santé des enfants de 3-4 ans en écoles maternelles » la phrase faisant référence à ce test.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à cette convention.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**M. CAZENAVE.** -

La 349 concerne la santé scolaire et plus précisément une actualisation de la convention signée entre le Conseil Général et la Ville relative au dépistage des troubles du langage chez l'enfant.

Pas de problèmes, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.** -

Il est bien tard et je n'ai pas le temps de rendre hommage à notre service de santé scolaire, mais il le mériterait bien parce qu'il fait un travail formidable. Et la Ville de ce point de vue est également, je crois, assez exemplaire.

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION SIGNEE ENTRE LE  
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE ET LA VILLE DE BORDEAUX  
CONCERNANT DES ACTIONS DE PREVENTION MEDICO-  
SOCIALE DANS LES ECOLES MATERNELLES**

Entre d'une part :

**La Ville de Bordeaux,**

**Représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE,**

Ci après désigné par le Service de Santé Scolaire Autonome de la Ville de Bordeaux

Et d'autre part :

**Le Département de la Gironde**

**Représenté par le Président du Conseil Général de la Gironde, Monsieur Philippe MADRELLE,**

**Il a été préalablement exposé ce qui suit :**

Suite à la délibération du Conseil Municipal de Bordeaux en date du 21 décembre 2009 et de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 5 octobre 2009, une convention a été signée le 19 mars 2010 pour que le Service de Santé scolaire Autonome de la Ville de Bordeaux mette en œuvre des actions médico-sociales en faveur des enfants de 3-4 ans scolarisés dans les écoles maternelles publiques et privées sous contrat.

Suite à la délibération du Conseil Municipal de Bordeaux en date du 20 décembre 2010 et de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 15 octobre 2010, un 1<sup>er</sup> avenant à la convention a été signé le 15 juin 2011 pour simplifier la procédure de remboursement du département. Cet avenant porte sur l'article 4 de la convention initiale qu'il annule et remplace par les nouvelles dispositions.

D'un commun accord entre les parties, une disposition de l' « annexe 1 » cité à l'article 2 de la convention doit être supprimée, car elle fait référence à un test E.R.T.L.4. qui n'est pas

utilisé. Aussi, il convient dans l' « annexe 1 », d'enlever du paragraphe 1 intitulé « en matière de bilans de santé des enfants de 3-4 ans en écoles maternelles » la phrase faisant référence à ce test.

Ceci ayant été exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1<sup>er</sup> :

L'article 2 de la convention fait référence à un « annexe 1 » dont le contenu du paragraphe 1 « en matière de bilans de santé des enfants de 3-4 ans en écoles maternelles » est modifié par la suppression de la phrase suivante : « Ce bilan comprend en particulier un examen approfondi du langage oral avec le test E.R.T.L.4. »

Article 2 :

Les termes de la convention initiale non modifiés par les dispositions présentes demeurent applicables.

Fait à BORDEAUX, en cinq exemplaires, le

**Pour la Ville de Bordeaux,  
Le Maire Alain JUPPE**

**Pour le Conseil Général  
Le Président Philippe MADRELLE**